

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 MAI 2024



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2024_038

PROJET D'ETABLISSEMENT DE LA MEDIATHEQUE DE CHATOU

L'an deux mille vingt quatre, le seize mai à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 6 mai 2024, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Olivier LASSAL, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Laurent LEFEVRE, Sophie LEFEBURE, Aymeric TONNEAU, Pierre GUILLET, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Véronique FABIEN-SOULE à Olivier LASSAL, Dominique BAUD à Edith MOLDOVAN, Véronique LIGNIER à Paul MARSAL, Levon MINASSIAN à François SCHMITT, Jean-Manuel PARANHOS à Inès de MARCILLAC, Arnaud BEAUVOIR à Michèle GRELLIER

Absents :

Nathalie MOULIN, Béatrice BELLINI, Yves ENGLER

Secrétaire :

François SCHMITT

Les 30 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHESE

Les mutations observées dans les publics, les services offerts et la fréquentation des médiathèques exigent que la commune se dote d'un projet d'établissement pour la médiathèque Guillaume Apollinaire, afin notamment d'intégrer les impacts significatifs des périodes covid et post-covid sur ses missions.

Ce projet d'établissement trace les orientations et les objectifs de la médiathèque pour les cinq prochaines années. Il inclut à la fois des actions déjà entreprises et de nouvelles propositions, soumises à la faisabilité en fonction des demandes et des ressources disponibles.

Une évaluation régulière de ces initiatives sera réalisée sur une période allant d'une à plusieurs années, avec un bilan exhaustif à la fin de ces cinq ans, mettant en lumière les réussites et les échecs du projet. Le bilan de ces cinq années permettra de proposer un nouveau projet d'établissement pour cinq années suivantes.

La mise en place d'une nouvelle grille tarifaire s'inscrit également dans ces changements afin de s'adapter au contexte sociétal et économique,

Il convient de noter que ce projet d'établissement, valable pour cinq ans, pourrait être ajusté plus fréquemment en cas de nouveaux comportements ou supports émergents. Les missions de la médiathèque sont en constante évolution et nécessitent une adaptation à la modernisation de notre époque, tout en répondant aux attentes de la population Catovienne.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission Culture-Tourisme-Evènementiel et Développement Economique et Commercial en date du 24 avril 2024,

Considérant la nécessité d'élaborer un projet d'établissement au sein de la médiathèque afin d'adapter ses missions aux besoins de la population et aux politiques publiques locales,

Considérant les diverses actions à mettre en place en fonction des sujets proposés par le personnel en place au vu des orientations municipales,

Considérant l'évolution des publics, des supports et des demandes de la population,

Considérant que la commune de Chatou, dans le cadre de sa politique culturelle, doit se doter d'un nouvel outil permettant une gestion optimisée de sa Médiathèque,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 17/05/2024

Reçu en préfecture le 17/05/2024

Publié le

ID : 078-217801463-20240517-DEL_2024_038-DE



DECIDE :

- **d'approuver** le nouveau projet d'établissement de la médiathèque Guillaume Apollinaire pour une durée initiale de 5 ans

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 21/05/2024